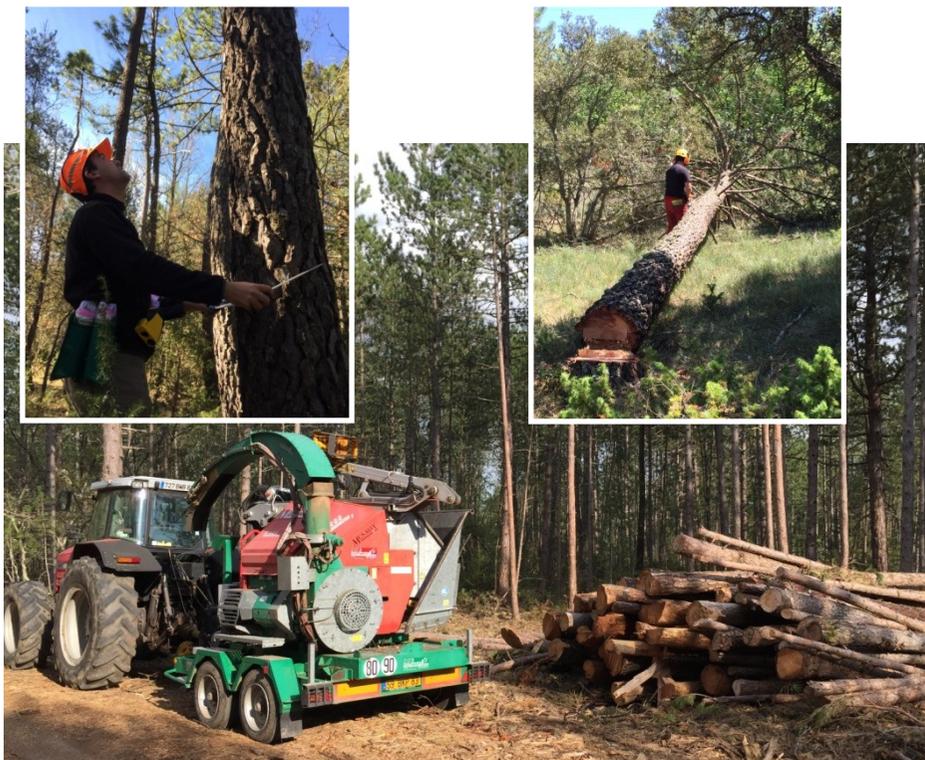


## Quelques éléments pour comprendre les principes d'une gestion durable, raisonnée et « douce » des forêts

Le domaine de Fabrègues est un domaine privé sur la commune d'Aups. Il est couvert de forêts typiquement méditerranéennes (pins et chênes). Le propriétaire souhaite l'entretenir et le gérer avec des interventions douces (sans à coups, ni coupes rases) tout en valorisant économiquement les produits issus de chaque coupes. Ainsi il a fait appel à un gestionnaire spécialisé et indépendant (Nicolas LUIGI) pour établir le plan de gestion sur 15 ans et le mettre en œuvre. Les coupes de bois sont marquées, puis réalisées par des entreprises locales de qualité, avec une vision multifonctionnelle et sur le long terme (« l'important c'est ce qui reste »), via une sylviculture dite « continue » qui vous sera présentée.

Le marquage des arbres a été subventionné par le Département du Var.



## Déroulement de la visite

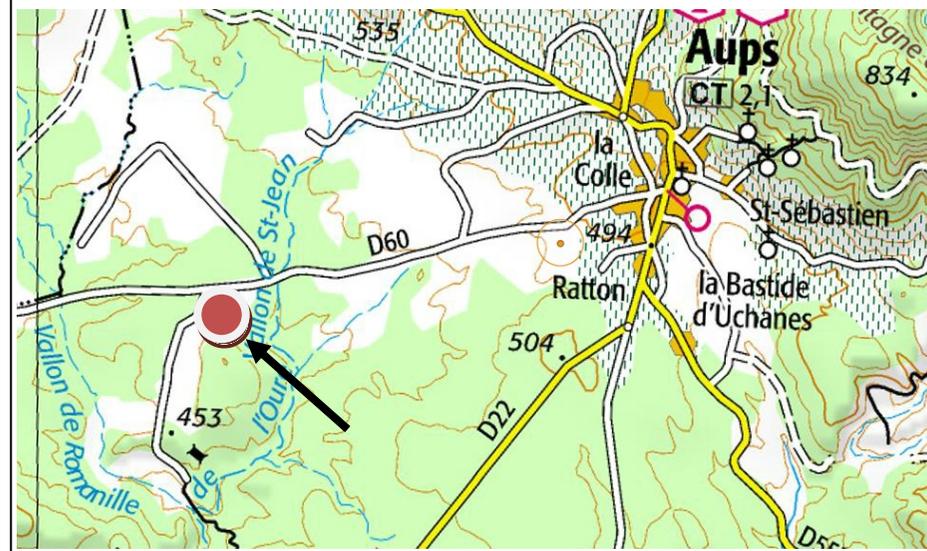
Monsieur Nicolas LUIGI (AviSilva), ingénieur forestier et gestionnaire forestier de la propriété privée visitée, nous présentera une coupe de bois en cours de réalisation.

Cette « coupe d'amélioration » dans un peuplement mélangé de pins et de chênes intègre à la fois des objectifs économiques, mais aussi écologiques et paysagers.

Planification à long terme, réalisation technique, valorisation économique en circuits locaux, intégration paysagère et écologique ; autant de sujets abordés au cours de la visite.

**Pour votre sécurité, merci de vous munir de chaussures de protection ou de marche, d'un gilet jaune et, si possible, d'un casque.**

**RDV au lieu-dit « Fabrègues », sur la commune d'Aups (83630), en bordure de route départementale 60 (reliant Aups à Fox-Amphoux)**



Région



Participation gratuite, merci de bien vouloir **confirmer votre présence** par téléphone au 06 84 50 22 43 ou par courriel : [marie.gautier@crpf.fr](mailto:marie.gautier@crpf.fr)

Provence-Alpes-Côte d'Azur

## Qu'est-ce que le CNPF ?

Le Centre National de la Propriété Forestière est un établissement public qui a pour principale mission de conseiller les propriétaires forestiers privés et de les sensibiliser à la gestion durable. Il en existe une délégation dans chaque région, le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF).

### Savoir-faire :

- Compétences techniques pour répondre à vos questions sur la forêt,
- Conseils pour améliorer la gestion de votre propriété,
- Agrément des Plans Simples de Gestion

## Qui est Nicolas LUIGI (Avisilva) ?

Nicolas LUIGI est ingénieur forestier, membre des Experts Forestiers de France. Installé en région Paca, sa région d'origine, il gère environ 8000 hectares de propriétés forestières privées, dans lesquelles il intervient en qualité de conseiller des propriétaires et maître d'œuvre de coupes de bois et travaux forestiers, mais aussi pour toutes les autres formes de valorisation des espaces boisés (chasse, truffe, accueil du public...). Les principes de gestion forestière appliqués sont ceux prônés par le réseau Pro Silva ([www.prosilva.fr](http://www.prosilva.fr)), adaptés aux contextes locaux.

## Coordonnées

### Centre Régional de la Propriété Forestière :

Maison de la forêt ZI Les Lauves , 83340 Le Luc en Provence

[joel.perrin@crpf.fr](mailto:joel.perrin@crpf.fr), 06 01 32 12 21

[jean-marc.corti@crpf.fr](mailto:jean-marc.corti@crpf.fr), 06 73 48 22 35

<http://www.ofme.org/crpf/crpf.php>

### Nicolas LUIGI – Avisilva :

1 rue des plantiers

04100 MANOSQUE

Tel : 06 71 90 16 00

[nicolas.luigi@yahoo.fr](mailto:nicolas.luigi@yahoo.fr)

[www.foret-bois.com](http://www.foret-bois.com)

**Avisilva**  
Forêt-Bois  
Gestion  
Etudes  
Expertises



Nicolas LUIGI  
**Avisilva**  
Forêt-Bois



## Gérer et entretenir une propriété forestière

### Visite d'une coupe de bois en cours

*Valorisation économique locale*

*Amélioration des peuplements*

*Prise en compte du paysage*

*Planification à moyen terme*

*Rencontre avec le gestionnaire forestier (Nicolas LUIGI - Avisilva) et l'exploitant forestier (AFA Energie Bois)*

**Mardi 23 Février 2016**

**Rendez-vous à 9h30**

Réunion sur le terrain,

Commune d'AUPS

I  
N  
V  
I  
T  
A  
T  
I  
O  
N



Action soutenue par :



LE DÉPARTEMENT